

# Rapport annuel du comité d'examen indépendant du groupe de fonds Genus

26<sup>(ème)</sup> janvier 2024

Cher détenteur de titres,

Le gestionnaire a mis sur pied un comité d'examen indépendant (le " comité " ou le " CEI ") pour les fonds du gestionnaire le 14 août 2017. Le mandat du Comité comprend les fonds énumérés à la fin du présent rapport (les " fonds "), qui sont tous des émetteurs non assujettis. Le CEI fonctionne conformément au **Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement** (le " Règlement 81-107 " ou le " Règlement "), même si le gestionnaire n'a aucune obligation réglementaire de faire. Le CEI est composé d'un groupe de trois experts et cadres supérieurs du secteur, chacun étant indépendant des fonds, de la société de gestion et de chaque entité liée à la société de gestion (telle que définie dans le Règlement). Le CEI et la société de gestion ont convenu que le CEI rendrait compte chaque année aux détenteurs de titres de ses activités et de ses conclusions.

Le CRI a le plaisir de publier son rapport annuel aux détenteurs de titres, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 (la "période de référence").

## Mandat du CEI

Conformément à l'instrument, le mandat du CEI est d'examiner les conflits d'intérêts auxquels le gestionnaire peut être soumis dans le cadre de la gestion des fonds et de lui fournir des décisions à ce sujet. Le gestionnaire est tenu, en vertu de l'instrument, d'identifier les conflits d'intérêts potentiels inhérents sa gestion des fonds, d'élaborer des politiques et des procédures écrites guidant sa gestion de ces conflits et de demander l'avis du CEI sur ces politiques et procédures écrites. L'instrument prévoit également la rédaction d'un manuel sur les conflits d'intérêts (ci-après dénommé "manuel sur les conflits d'intérêts").

Lorsqu'une question conflictuelle se pose, le gestionnaire doit soumettre à l'examen du CEI la ligne de qu'il propose pour résoudre conflit. Bien que certaines questions requièrent l'approbation préalable du CEI, dans la plupart des cas, le CEI rendra une décision à la société de gestion indiquant si, de l'avis du CEI, l'action proposée par la société de gestion fournit un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Pour les questions récurrentes de conflits d'intérêts, le CEI peut fournir à la société de gestion des instructions permanentes ("SIs") qui permettent à la société de gestion de traiter certaines questions sans avoir à les soumettre à chaque fois au CEI pour approbation. Il peut le faire à condition que la société de gestion traite les conflits conformément aux SIs.

Le CEI est habilité à représenter le meilleur intérêt des Fonds dans tous les cas où le gestionnaire a soumis une question de conflit d'intérêts. Dans ces , le CEI a cherché à s'assurer que la ligne de conduite proposée par la société de gestion représente un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

Le CEI a engagé Independent Review Inc. pour l'assister dans ses tâches conformément aux dispositions de l'instrument et à la charte écrite du CEI, pour assurer certaines fonctions administratives et de tenue de registres, et pour agir en tant que secrétariat indépendant du CEI.

## **Composition du CEI**

Les membres actuels de l'IRC, et leurs principales occupations, sont les suivants :

<b>Nom et résidence</b>	<b>Commune de résidence</b>	<b>Occupation principale</b>	<b>Durée du mandat</b>
Président : Kevin Drynan, Clarksburg, Ontario		Consultant, cadre retraité des services financiers	Nommé le 14 août 2017  Renouvelé pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2023
Eamonn McConnell, Toronto, Ontario		Consultant, directeur général, Kensington Capital	Nommé le 14 août 2017  Renouvelé pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2022
Geoff Salmon, Barrie Ontario		Directeur général, Independent Review Inc.	Nommé le 14 août 2017  Renouvelé pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2024

Le 26 octobre 2023, Geoff Salmon a été reconduit dans ses fonctions au sein du CEI avec effet au 1er janvier 2024, pour une période de trois ans. Cette reconduction a prolongé le nombre total d'années de service de M. Salmon au-delà de la limite de six ans prévue par l'instrument. Toutefois, le gestionnaire a donné son consentement et son accord à la reconduction du mandat conformément aux dispositions de l'instrument.

## **Rémunération et indemnisation Examen de**

### **la rémunération**

Au moins une fois par an, le CEI revoit sa rémunération en tenant compte des éléments suivants :

- la nature et l'étendue de la charge de travail de chaque membre du CEI, y compris l'engagement temps et en énergie attendu de chaque membre ;
- le nombre de réunions requises par l'IRC, y compris les réunions spéciales destinées à examiner les questions de conflit soumises au comité ;
- les meilleures pratiques de l'industrie, y compris les moyennes de l'industrie et les enquêtes sur la rémunération des CRI ; et,
- la complexité des questions conflictuelles soumises au CEI. Le

CEI a estimé que sa rémunération était adéquate.

### **Cotisations des membres**

Au total, les membres du CEI ont reçu 40 000 dollars, plus les taxes applicables, au cours de la période couverte par le rapport.

### **Indemnités accordées**

Les fonds et le gestionnaire ont fourni à chaque membre du CEI une indemnité contractuelle au Règlement 81-107. Aucun paiement n'a été versé aux membres du CEI en vertu de cette indemnité par les fonds ou le gestionnaire au cours de la période de référence.

## **Divulgence des participations des membres du CEI**

Au 31 décembre 2023, les membres de l'IRC n'avaient pas la propriété effective, directement ou indirectement :

- des parts de l'un des fonds Genus ;
- un intérêt quelconque dans le gestionnaire ; ou,
- tout intérêt dans une société ou une personne qui fournit des services au gestionnaire ou au fonds.

## **Décisions et approbations**

Le CEI n'a fourni aucune décision ou approbation au cours de la période couverte par le rapport.

## **Instructions permanentes approuvées**

Le CEI a approuvé deux (2) ES. La société de gestion peut prendre les mesures spécifiques énoncées dans une ES sans avoir à soumettre la question du conflit d'intérêts ou la mesure proposée au CEI, à condition que la société de gestion respecte les conditions de l'ES. L'IS exigeait du gestionnaire qu'il se conforme à sa politique et à ses procédures connexes et qu'il rende compte périodiquement au CEI.

### **Instruction permanente n° 1 : Omnibus.**

La présente SI traite de plusieurs questions relatives aux conflits d'intérêts, notamment

1. Frais et dépenses
2. Allocations commerciales
3. Questions relatives à la tarification du portefeuille
4. Erreurs de tarification et autres erreurs
5. Sélection des courtiers
6. Faire preuve de favoritisme
7. Externalisation vers des services tiers
8. Commerce personnel
9. Plaintes des clients
10. Questions de capacité

### **Instruction permanente n° 2 : Utilisation des commissions de courtage des clients (adoptée le 26 janvier 2024)**

## **Rapport du gestionnaire sur ses instructions permanentes**

Conformément à l'instrument, le gestionnaire a fourni un rapport écrit au CEI décrivant son recours à l'IS n° 1 : Omnibus au cours de la période de référence. Le gestionnaire s'est appuyé sur l'IS n° 1 : Omnibus au cours de la période de référence.

## **Fonds desservis par le CRI**

- \* Fonds Genus Canadian T-Bill
- \* Fonds stratégique d'obligations Genus
- \* Fonds Genus Commercial Mortgage
- \* Genus Canadian Alpha Fund
- \* Fonds Genus Global Alpha

- \* Fonds d'actions Genus CanGlobe
- \* Fonds d'actions des marchés émergents Genus
- \* Fonds équilibré mondial Genus
- \* Fonds d'obligations d'État Genus
- \* Fonds d'obligations à court terme Genus
- \* Fonds d'actions Genus Dividend
- \* Fonds d'obligations d'entreprises Genus Fossil Free Plus
- \* Fonds d'actions Genus Fossil Free Plus Dividend
- \* Genus Fossil Free Plus CanGlobe Equity Fund
- \* Fonds d'actions à impact élevé Genus
- \* Fonds obligataire Genus Global Macro
- \* Fonds Genus Global Impact Bond

Ce rapport est disponible sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse <https://genuscap.com/>. pouvez également en demander un exemplaire, sans frais, en contactant la société de gestion au 1 800 668 7366 ou en envoyant un courrier électronique aux Fonds à l'adresse [info@genuscap.com](mailto:info@genuscap.com).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

"Kevin Drynan

---

Président : Kevin Drynan

## **Calendrier des comités d'examen indépendants auxquels siègent les membres du CEI**

### **Kevin Drynan a été membre des comités d'examen indépendants des fonds suivants en 2023 :**

Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Evolve Funds Group Inc. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Genus Capital Management Inc. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Sprott Asset Management Inc. Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Willoughby Asset Management Inc. (*fonds résilié le 27 décembre 2023*)  
Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Viewpoint Investment Partners Corporation (*nommé le 1er mars 2023*)

### **Eamonn McConnell a été membre des comités d'examen indépendants des fonds suivants en 2023 :**

Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par 3iQ Corp. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par EHP Funds Inc.  
Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Genus Capital Management Inc. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Next Edge Capital Corp.  
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Ninepoint Partners LP. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par SmartBe Wealth Inc. (*a cessé d'être membre le 31 juillet 2023*).

### **Geoff Salmon a été membre des comités d'examen indépendants des fonds suivants en 2023 :**

Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Accelerate Financial Technologies Inc. Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Addenda Capital Inc. Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Algonquin Capital Corp. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par EHP Funds Inc.  
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Evermore Capital Inc. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Genus Capital Management Inc. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Hamilton Capital Partners Ltd. Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Integra Capital Limited. (*a cessé d'être membre le 28 mars 2023*)  
Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par McElvaine Investment Management Ltd. Fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Next Edge Capital Corp.